



**ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE**
Diocèse d'Angoulême

Les directives anticipées : Regards d'un représentant du droit et d'un professionnel de santé

La pastorale de la santé organise une rencontre destinée aux membres des SEM (Service de l'Évangile auprès des Malades), des AH (Aumôneries Hospitalières), aux bénévoles, ainsi qu'à tous les membres des communautés paroissiales pour mieux comprendre les directives anticipées à la lumière de l'Évangile.

Dans ce contexte politique et éthique en France, nous avons des opportunités à saisir, notamment concernant la fin de vie. Depuis 2002, une loi favorise la communication entre patients et professionnels de santé. L'affaire médiatique a conduit à la loi Leonetti en 2005 sur les soins palliatifs. La loi Claeys-Leonetti de 2016 permet à chacun de choisir ses directives anticipées pour sa prise en charge.

Mais est-ce raisonnable ? Nous, catholiques, voyons la mort comme un passage vers l'éternité déjà commencée. Comment respecter notre corps tout en rayonnant de joie comme enfants de Dieu ? Est-ce un piège ou une opportunité donnée par l'État ?

Soyons ouverts sans nous laisser piéger mais vivons toujours comme enfants de lumière. Les directives anticipées ne sont pas un testament mais bien réfléchir si on veut vivre dépendant ou non est important. L'accompagnement dans la dignité est essentiel ; personne ne doit se sentir seul ni être perçu comme une charge.

Les directives anticipées doivent être discutées au sein des familles pour éviter les malentendus et garantir qu'elles soient respectées dans le cadre souhaité par chacun.

Thème de la rencontre

” Les directives anticipées : Regards d'un représentant du droit et d'un professionnel de santé “

Que vous soyez personnel soignant, bénévole, ou tout simplement intéressé par cette thématique, cette rencontre vous offrira un éclairage précieux sur un sujet de plus en plus d'actualité.

Date : Vendredi 15 novembre 2024 de 14h30 à 16h

Lieu : Maison Diocésaine

Public concerné : SEM, AH, bénévoles, et membres de toutes les communautés paroissiales

Ne manquez pas cette occasion d'approfondir vos connaissances et de réfléchir ensemble à ces questions essentielles.

Contact pour plus d'informations

pastosante@dio16.fr

Anne CERTIN : 06 15 10 67 06

Nous vous attendons nombreux pour ce moment de réflexion et de partage.



**ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE**
Diocèse d'Angoulême

Les directives anticipées : Regards d'un représentant du droit et d'un professionnel de santé

**Vendredi
15 novembre 2024**

14h30 à 16h
Maison diocésaine



Inscriptions : pastosante@dio16.fr ou 06 15 10 67 06


www.angouleme.catholique.fr

